

Barèmes des Honoraires de l'Agence

SARL FONT ROMEU IMMOBILIER -Résidence Le Trébens - 47 Avenue Maréchal Joffre - 66120 FONT ROMEU
04.68.30.04.15 - font-romeu-immo@wanadoo.fr
CPI 66012018000031837 – garantie financière CEGC
N° SIREN 50114023000027

- Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 -

- Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014 -

TRANSACTIONS

Ventes de Maisons, Appartements, Terrains et tous commerces

A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente et à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche.

Prix de vente jusqu'à 19 999 € : honoraires 2 000 € TTC

10 % TTC du prix de vente compris entre 20 000 € et 49 999 €

8 % TTC du prix de vente compris entre 50 000 € et 99 999 €

7 % TTC du prix de vente compris entre 100 000 € et 199 999 €

6% TTC du prix de vente compris entre 200 000 € et 299 999 €

5 % TTC du prix de vente compris entre 300 000 € et 499 999 €

4,5 % TTC du prix de vente au delà de 500 000 €

LOCATIONS

Honoraires de location à l'année : 10% du montant du loyer nu annuel

Rédaction du bail et Etat des lieux: 150 € (50% à charge locataire/ 50% à charge propriétaire)

Honoraires de location semaine : de 30% à 45 % en sus du net propriétaire selon la période

GESTION DE COPROPRIETE (SYNDIC)

Honoraires à charge du syndicat des copropriétaires, calculés en fonction du nombre de lots principaux. Les honoraires particuliers seront détaillés dans le projet de contrat de syndic

Honoraires de gestion courante : 145 € TTC/an/lot principal

Frais d'état daté et remise de documents LOI ALUR (gratuit si vente par l'agence) : 350 € TTC

Médiateur de la consommation

Nom : MEDIMMOCONSO (Mme Anne LARUELLE)

Adresse : 1 Allée du Parc Mesemena CP : 44500 Ville : LA BAULE

Site web : <https://medimmoconso.fr>